



Madame Florence ROBINE
Directrice générale de l'enseignement
scolaire
Ministère de l'Education nationale
107 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 43 13/14

Paris, le 3 juillet 2014

Madame la Directrice,

Comme je l'ai évoqué lors de notre audience du 2 juillet, je souhaite attirer votre attention sur les questions posées par les résultats de la session 2014 du diplôme de directeur d'établissement spécialisé (DDEAS).

30 % des candidats ne l'ont pas obtenu. En quelques années, ce taux d'échec a été multiplié par trois. Alors que des discussions sur la question des directeurs de Segpa doivent s'ouvrir, nous souhaitons que la question du DDEAS soit étudiée en même temps.

Au regard de l'investissement personnel et professionnel de ces collègues, pour lesquels cette formation représente beaucoup de sacrifices familiaux et financiers, et de son coût élevé, il nous semble qu'un examen attentif des conditions d'organisation de cette formation s'impose.

En effet, ni les épreuves de l'examen, ni la sélection des candidats dans leurs académies respectives n'ont changé alors que la formation a profondément évolué, laissant une place de plus en plus prégnante au travail à distance. Ainsi, cette année, pour la première fois, les stagiaires ont eu 13 semaines de stage loin de l'INS-HEA.

Au-delà du travail de remise à plat de cette formation, je souhaite que vous adressiez un message aux académies pour que les collègues ayant échoué bénéficient de modalités (temps dérogé, regroupement, lien avec des formateurs, ...) qui leur permettront de repasser cet examen dans des conditions optimisées.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de ma considération distinguée.

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du SE-UNSA